



LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER**Herr Josha FREY**
 Präsident des Oberrheinrates
 Landtag Baden-Württemberg
 Wahlkreisbüro
 Spitalstrasse 56
 D – 79539 LÖRRACH

Strasbourg, le 29 JUIN 2020

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir transmis les résolutions prises par le Conseil Rhénan lors de sa plénière du 20 décembre 2019 et la décision prise par son bureau réuni le 24 avril 2020.

Permettez-moi tout d'abord de vous manifester ma satisfaction pour l'activité soutenue menée par le Conseil Rhénan durant la **crise sanitaire**. Vous avez démontré par vos initiatives que la concertation transfrontalière peut et doit se poursuivre dans les moments les plus difficiles. La décision prise sur la coopération transfrontalière au regard de la pandémie du Covid-19 a contribué, aux côtés de l'action individuelle ou collective d'autres partenaires frontaliers, à l'issue favorable de la réouverture des frontières. Je partage pleinement votre analyse sur la nécessité de mettre en place un plan transfrontalier de lutte contre les pandémies pour anticiper et mieux préparer notre avenir commun, et répondre efficacement aux attentes des travailleurs frontaliers. La Région Grand Est, compte tenu de ses compétences et de ses ambitions en matière de santé contribuera activement à cette réflexion trinationale. Par ailleurs, la présence sur nos territoires de structures transfrontalières d'information aux usagers, consommateurs et travailleurs frontaliers a mis en exergue la nécessité à l'avenir de renforcer leur coordination. Aussi, le réseau des structures transfrontalières sur l'ensemble de nos versants frontaliers Grand Est, réunissant les Infobest, Centre Européen de la consommation, Euro-Institut, MOSA, Maison du Luxembourg, Maison de l'Ardenne et l'association Frontaliers Grand Est, constitue un enjeu majeur pour répondre aux attentes nouvelles de nos territoires frontaliers.

Le Conseil Rhénan s'est également penché sur deux obstacles majeurs à la vie frontalière franco-allemande qui n'ont à ce jour trouvé aucune solution satisfaisante :

L'obligation faite de devoir justifier du **formulaire A1** à chaque franchissement de la frontière n'est pas concevable en l'état pour une région frontalière comme le Rhin supérieur et nécessiterait prioritairement un assouplissement de la législation française et des solutions partagées comme la mise en place, ainsi que vous le soulignez, de règles dérogatoires telles que prévues au Traité d'Aix la Chapelle. La mobilité des travailleurs et des prestataires de services est non seulement affectée par cette obligation de devoir fournir un formulaire A1 mais aussi par bien d'autres obstacles qu'il nous faut impérativement et rapidement solutionner pour conforter notre dynamisme économique.

Région Grand Est

La problématique liée à la reconnaissance mutuelle des **éco-vignettes** constitue également un irritant à la vie frontalière dont il nous faut ensemble dépasser la complexité et définir des solutions pragmatiques tel que le propose l'expertise juridique commanditée par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. A cet effet, nous sommes attentifs à ce que cette question puisse être rapidement abordée par le Comité de coopération transfrontalière afin de retenir, à défaut d'une reconnaissance mutuelle des écovignettes, un système dérogatoire facilitant ainsi la circulation, dans la mesure où chaque versant se dote d'un système organisé de restriction de circulation en période de pollution de l'air notamment.

Il nous faut passer aujourd'hui à une vitesse supérieure pour que des solutions soient enfin trouvées. Je veillerai avec la plus grande attention à ce que la Région Grand Est, quand bien même n'est-elle pas compétente en la matière, puisse contribuer à les faire avancer.

Je soutiens bien évidemment la demande du Conseil Rhénan de pouvoir **participer en tant qu'observateur aux travaux du Comité de Coopération Transfrontalière** pour participer à la défense de nos intérêts communs, comme nous avons pu l'exprimer lors de notre échange conjoint avec les deux Présidents de l'Assemblée parlementaire franco-allemande récemment et m'engage, dans le cadre du tandem diplomatique Etat/Région confirmé par le Premier Ministre Edouard Philippe à ce qu'une réponse puisse vous être apportée dans les plus brefs délais.

Enfin, concernant la résolution prise sur **l'agriculture et le changement climatique**, qui correspond à une compétence phare de la Région Grand Est, va parfaitement dans le sens de la politique régionale agricole. La Région soutient pleinement le développement des bonnes pratiques agricoles pour la réduction des gaz à effet de serre et le soutien à la recherche sur l'élaboration de stratégies d'adaptation, notamment au travers de différents engagements (réflexions bas carbone en cours, démarche Climagri sur l'évaluation des gaz à effet de serres avec des scénarii d'évolution et des déclinaisons dans les contrats de filière à venir, convention Air-Climat-Sol-Energie...). Par ailleurs, une stratégie en faveur d'une meilleure prise en compte dans les politiques régionales des enjeux de l'eau au regard du changement climatique sera approuvée par le Conseil Régional en séance plénière le 9 juillet prochain. Elle proposera notamment des actions dans le domaine agricole et dans la coopération transfrontalière et internationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.